TROPHEE MICHEL ROUILLE 2023

1 et 2 juillet 2023

ORGANISÉ PAR LES AMIS DU MUSEE MARITIME DE LA ROCHELLE

A retourner ou à renseigner en ligne avant le 30 JUIN 2023

à AAMMLR – Encan Ouest – BP 43008

17030 – La Rochelle Cedex 1

Type de navigation	Cocher la case correspondante
Régates	
Rassemblement convivial	

BATEAU

Série FFV	
Numéro de voile	
Architecte	
Année de conception	
Année de construction coque	

EQUIPAGE

	Barreur	Equipier 1	Equipier 2
Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Téléphone mobile (obligatoire)			
Adresse mail (Obligatoire)			
N° de licence FFV (obligatoire si régate)			
Type de licence FFV (compétition – pratiquant – 4 jours) - (obligatoire si régate)			
Validation (Signature obligatoire si régate)			

N.B. Pour les régatiers, les documents à présenter impérativement à l'accueil sont définis au paragraphe 4.2 de l'avis de course.

CONDITIONS

Régate	Je m'engage à respecter les règles de la manifestation, dont la règle fondamentale 4 des règles ISAF	Oui / Non
	et je possède une licence FFV compétition valide	
Régate	Je reconnais que le skipper d'un voilier est seul responsable de la décision de prendre le départ ou	Oui / Non
	non, ou de rester en course	
Régate & Rassemblement	Les participants autorisent l'organisateur à utiliser et diffuser les photos/vidéos du bateau et de	Oui / Non
convivial	l'équipage prises pendant la durée de la manifestation	
Régate & Rassemblement	Je certifie que mon bateau et mes équipements sont en règle avec la manifestation en cours et que	Oui / Non
convivial	je suis capable de participer à cette manifestation	
Régate & Rassemblement	Pour chaque mineur à bord, je fournis une autorisation du tuteur légal à participer au trophée	Oui / Non
convivial	Ce document sera à présenter au moment de l'enregistrement, le vendredi 30 juin	

INTENDANCE / EVENEMENTIEL	Nombre	Montant
Droit d'inscription par bateau : 35 euros / solitaire		
45 euros / double		
Majoration / bateau pour les inscriptions tardives (reçues après le 1er juin 2023) : 10 euros		
Inscription pour le repas des équipages du samedi soir : 20 euros par participant		
(équipage et invités)		
TOTAL GENERAL		

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de AAMMLR (Association des Amis du Musée Maritime de La Rochelle),

ou par Carte Bancaire au Carré des Amis

ou par virement bancaire (Références bancaires ci-après)

Association des Amis du Musée Maritime de La Rochelle Musée Maritime Encan Ouest BP 43008F 17030 – La Rochelle Cedex 1 Tél 05 46 27 20 47

Email: ammlr@orange.fr
Site: https://www.aammlr.com

BIC FR76 1170 6440 2656 0224 8764 232 IBAN: AGRIFRPP817

NB: possibilité de souscrire une licence FFV temporaire 4 jours sur internet. Lien : Lien : https://www.aammlr.com/pour-adh%C3%A9rer/licence-ffv/